Respecter le droit à l'information des enfants soignés

Association Sparadrap a souligné en novembre dernier les "effets désirables" de l'information des enfants et adolescents soignés ou hospitalisés, pour qu'ils aient « moins peur et moins mal » [1].

- Une information utilisant des moyens adaptés à l'âge et à la compréhension des jeunes patients, leur permet d'être rassurés vis-à-vis de ce qu'on va leur faire. Elle a un effet sur la diminution de la douleur, améliore les relations entre les familles et les soignants et facilite le parcours de soins.
- Être informé sur la maladie et les soins est un droit rappelé dans plusieurs textes réglementaires et institutionnels : la Circulaire sur l'hospitalisation des enfants, la Charte européenne des droits de l'enfant hospitalisé, le Manuel de certification des établissements de santé de la Haute Autorité de santé, etc.)
- « En expliquant à un enfant et sa famille ce qui va se passer, on va baisser le niveau de stress, on va les rendre moins anxieux, alors que le



contraire est catastrophique et peut compromettre tous les soins à l'avenir», témoigne Catherine Devoldère, pédiatre et présidente de l'association. ■

EB

[1] www.sparadrap.org